

**28 septembre 2007**

## **FQM**

### **Des millions pour les municipalités**

Une bonne nouvelle attendait les participants lors de l'ouverture du congrès de la Fédération québécoise des municipalités, jeudi. Québec et Ottawa annoncent l'injection de 80 millions de dollars de plus dans le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale. Par ailleurs, 40 autres millions proviendront des coffres des municipalités.

Cette enveloppe sera dédiée aux projets liés au développement des municipalités. La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, explique que le programme « a pour but de soutenir le maintien ou le développement d'activités commerciales, industrielles ou touristiques, de promouvoir la culture et le patrimoine, d'encourager également les activités récréatives. »

Divers projets pourront bénéficier de cette somme au cours de la prochaine année. Les municipalités du Québec qui peuvent se prévaloir du programme ont déjà fait 360 demandes pour des projets représentant des sommes supérieures à un milliard de dollars.

### **Un Québec coupé en deux**

Lors de son allocution d'ouverture, le président de la FQM, Bernard Généreux, a parlé de sa crainte de voir un Québec divisé entre les mondes urbain et rural. Les résultats de la dernière campagne électorale au Québec témoignent, selon lui, de cette tendance.

Il a rappelé que plusieurs communautés rurales sont en décroissance et que le monde rural est aux prises avec de sérieux problèmes. M. Généreux a souligné notamment le délabrement des infrastructures routières, l'absence d'accès à Internet à haute vitesse ou à la téléphonie cellulaire en région éloignée, la crise qui frappe le secteur forestier et le manque de retombées locales du développement éolien.

Le congrès qui s'est ouvert jeudi matin se déroule jusqu'au 29 septembre au Centre des congrès de Québec. Les participants se pencheront notamment sur les municipalités dévitalisées au Québec et sur l'environnement. Une politique de développement durable propre aux municipalités pourrait être adoptée prochainement. [Radio-Canada](#)

## **Producteurs acéricoles**

### **Une aide d'urgence réclamée**

Les producteurs de sirop d'érable ont connu une désastreuse récolte ce printemps, soit la pire depuis 40 ans. Vendredi, 300 acériculteurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont manifesté à Cabano, au Témiscouata, afin de réclamer une aide d'urgence du ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard.

Le président régional du syndicat des acériculteurs, Jean-Marie Gilbert, estime que les 600 acériculteurs de l'Est du Québec ont perdu 15 millions de dollars, lors de la dernière saison des sucres.

M. Gilbert ajoute que les acériculteurs ont investi les mêmes sommes que les années précédentes. Toutefois, ces derniers n'ont obtenu que 40 % d'une récolte normale au printemps dernier.

Le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, Laurent Pellerin, s'est déplacé à Cabano pour apporter son soutien aux manifestants. Il revendique l'instauration d'une assurance-récolte dans le secteur du sirop d'érable. Il souhaite que les acériculteurs puissent recevoir un appui avant qu'il soit trop tard.

Quant au président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, Pierre Lemieux, il a dénoncé l'attitude du ministre Lessard et de son entourage. « Ces gens-là, ils sont endormis. Ils dorment au gaz. Il faut trouver une façon de les réveiller! », a-t-il déclaré.

Jusqu'à présent, les producteurs ont reçu une aide de 2 millions de dollars. Cependant, le soutien financier proposé par le ministre Lessard ne couvrira en moyenne que 60 % des pertes subies, et ce, avec des versements s'échelonnant jusqu'en 2009.

Si aucun développement n'a lieu dans ce dossier, les producteurs envisagent le recours à d'autres moyens de pression. [Radio-Canada](#)

## **Régionaliser l'immigration, solution au problème de main-d'œuvre**

Québec devrait régionaliser davantage l'immigration pour combler le manque de main-d'oeuvre qualifiée en Gaspésie. C'est du moins ce que soutient Gaston Langlais, de l'Action des Patriotes gaspésiens. Il déposera un mémoire à la Commission sur les accomodements raisonnables, la semaine prochaine à Bonaventure.

Nabil et Aya ont 25 ans. Ils sont tous les 2 Tunisiens. Ces 2 étudiants à la maîtrise ont été attirés par les projets de recherche en cours dans les laboratoires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à Gaspé. Revenir travailler en Gaspésie après leurs études, ils ne ferment pas la porte.

"Il y a beaucoup de choses à voir ici, des paysages et les gens sont biens. Ils accueillent bien les étudiants, c'est bien d'arriver ici et de travailler ici," raconte Nabil Marsaoui, étudiant tunisien en biotechnologie marine.

Sa collègue, Aya Bouazza, aussi étudiante tunisienne en sciences et technologie des aliments abonde dans le même sens: "J'aimerais travailler ici éventuellement, peut-être, si j'ai l'occasion de rester peut-être, parce que vraiment il y a les grands espaces, l'environnement, la nature, la mer aussi, peut-être que je vais rester."

Mais il reste que la majorité des immigrants ne choisissent pas les régions comme terre d'accueil. Sur les 40 mille qui arrivent ici chaque année, environ 90 pour cent optent pour la grande région montréalaise, dans un contexte où une région comme la Gaspésie a un manque criant de main-d'oeuvre qualifiée.

Pour Gaston Langlais, de l'Action des patriotes gaspésiens, le rôle de la Commission sur les accomodements raisonnables aurait dû être plutôt de se pencher sur la question de l'intégration au travail.

"Il y a des médecins, des ingénieurs, des architectes, des avocats qui conduisent des taxis et pour certains, ils ont perdu tout espoir de pouvoir nous faire bénéficier de leur talent. Alors moi, je pense que si on intègre au travail ces gens-là le plus tôt possible, bien ils vont se fondre dans nos communautés et en plus pour éviter la ghettoïsation, moi je pense qu'il faudrait régionaliser l'immigration," affirme Gaston Langlais.

En Gaspésie, près de la moitié de la population n'a pas de diplôme d'études secondaires et c'est notamment ce qui freine le développement économique. Mais pour les néo-Québécois qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger, encore faudra-t-il que leurs qualifications soient reconnues pour combler des postes en région.

"C'est totalement anormal que dans des pays où nos spécialistes vont pour se spécialiser, que les mêmes immigrants qui viennent de là, on ne leur permettent pas d'exercer leur profession ici. C'est une aberration et ça, lorsque je vous dit qu'on a chassé le bon sens, c'est un exemple, on n'a plus de point de repères," s'indigne Gaston Langlais.

La Commission Bouchard-Taylor sera en Gaspésie le 3 octobre prochain à Bonaventure. [CHAU-TVA](#)

## **La chasse près des résidences maintenant plus contrôlée**

Ceux qui chassent trop près des maisons doivent se réviser. La Sûreté du Québec peut maintenant intervenir si l'un d'eux entrave la nouvelle réglementation.

St-Jules, novembre 2006. Un des villages où la situation devenait de plus en plus problématique en période de chasse, depuis 2, 3 ans. Les inquiétudes étaient à leur maximum lorsque nous étions passés voir les Leblanc - Labrecque, l'an passé. Des chasseurs avaient établi leur cache dans le champ derrière la maison.

"C'était vraiment dangereux. Le monde allait trop loin (...) Il y avait du monde qui était rendu nerveux pour les enfants. C'était le temps que ça change." admet le maire de Cascapédia - St-Jules, Pat St-Onge.

Un an plus tard, leur cri d'alarme et celui de bien d'autres ont été entendus.

L'Association chasse et pêche de la Baie-des-Chaleurs a ajouté sa voix aux nombreux citoyens qui exigeaient des mesures spéciales. Le 11 septembre dernier, les MRC Avignon et Bonaventure ont adopté une loi apportant un amendement aux

règlements déjà établis par le ministère des Ressources naturelles. La zone 1, c'est-à-dire le secteur gaspésien, n'y figurait pas.

"La SQ est en charge de gérer ça étant donné que ça devient un problème municipal et eux gèrent la loi pour les municipalités," explique le vice-président de l'Association chasse et pêche de la Baie-des-Chaleurs, Jacques Lefebvre.

Les policiers sont en mesure d'intervenir maintenant. Ils seront aidés des agents de la faune. Le nouveau règlement dit que « Nul ne peut tirer à partir d'un chemin public, y compris la largeur de 10 mètres ou 33 pieds à chacun des accotements ».

"La définition d'un chemin public, c'est un chemin entretenu, à la charge soit d'un gouvernement, soit d'une municipalité. Pour ce qui est des autres chemins entretenus par d'autres ministères, à ce moment-là, ça ne fait pas parti de cette réglementation," indique Claude Ross, porte-parole de la SQ.

Cette nouvelle réglementation devrait être ajoutée à la liste provinciale des règlements, l'an prochain. Sachez donc que si vous dérogez à cet amendement et que vous vous faites prendre par la Sûreté du Québec et bien vous êtes passibles d'une amende minimale de 100 dollars et maximale de 300 dollars. [CHAU-TVA](#)

## **Développement éolien, des élus acadiens s'inspirent de Murdochville**

Une trentaine d'élus et de représentants municipaux du secteur de Bas-Caraquet ont visité, jeudi, les parcs éoliens de Murdochville.

Les représentants de l'ex-ville minière ont aussi fait un portrait du développement économique depuis la fermeture de la minière Noranda en 2002.

Les élus néo-brunswickois veulent s'inspirer de Murdochville pour encadrer le développement de projet éolien sur leur territoire. [CHAU-TVA](#)

## **Inondations de Gaspé, Raynald Blais interpelle Stephen Harper**

Le député de la Gaspésie les Îles, Raynald Blais, demande au Premier Ministre, Stephen Harper, de remettre à l'ordre son ministre Jean-Pierre Blackburn.

Dans une lettre envoyée au Premier Ministre, il réclame à nouveau un programme spécial pour les sinistrés de Rivière-au-Renard et Corte-Real. Le ministre de Développement Économique Canada pour le Québec avait affirmé lors de son passage à Rivière-au-Renard qu'il allait bonifier les programmes réguliers pour indemniser adéquatement les sinistrés. Mais il s'était par la suite rétracté.

Le député bloquiste demande à Stephen Harper que les promesses lancées par Jean-Pierre Blackburn se réalisent, en présentant aux résidants et commerçants

touchés des offres raisonnables.

Les inondations du 9 août dernier ont fait plus de 400 sinistrés. [CHAU-TVA](#)

## **De l'argent de plus pour les services à la population**

**L'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine reçoit un budget de développement de 2 millions 200 mille dollars.**

Il s'agit du plus important montant reçu à l'agence régionale pour le service à la population. La moitié de la somme sera affectée aux services aux personnes âgées. Il y aura également augmentation du financement des établissements pour le rehaussement des heures soins aux clients en centre d'hébergement.

Trois autres clientèles sont ciblées par l'annonce. Tout d'abord, concernant les personnes ayant rapidement besoin de réadaptation, Gilles Pelletier, directeur par intérim de l'agence régionale, informe que l'agence a un projet depuis 2006 d'implanter une unité de réadaptation à Maria et à Gaspé. De plus, une somme sera allouée au Centre jeunesse pour la prise en charge de cas en protection de la jeunesse. Un poste d'intervenant jeunesse sera également financé dans chacun des centres de santé.

Enfin, un financement sera accordé pour la prévention du suicide. De l'argent ira au développement de réseau sentinelle pour détecter les personnes à risques et d'autre au centre de santé pour que les personnes détectées obtiennent le traitement nécessaire. [Radio-Gaspésie](#)

## **Tout le monde s'entend sur le maintien des aides fiscales**

**Des organismes ont présenté un mémoire au Groupe de travail sur les mesures fiscales et la nouvelle économie pour demander le maintien des aides pour la Gaspésie.**

Outre la CRÉ, 4 autres organismes ont présenté un mémoire. Tout d'abord, concernant le Technocentre éolien, la responsable des communications, Caroline Farley, indique avoir voulu souligner l'importance de cette aide pour le secteur éolien en Gaspésie. Du côté de la Chambre de Commerce, on a tenu à mettre en évidence la particularité de la région et sa directrice, Julie Bouffard, croit que la modulation des mesures serait une solution intéressante. Les recommandations du groupe de travail seront remises au gouvernement au mois de décembre prochain. [Radio-Gaspésie](#)

## **Prix Éteigneur de feu**

La Coalition Retour à l'expéditeur reçoit une distinction internationale.

L'Alliance globale des alternatives à l'incinération lui a remis l'un de ses prix *Éteigneur de feu*.

La décision est survenue lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme à la mi-septembre. L'événement avait lieu au pays Basque, dans le nord de l'Espagne.

D'ailleurs, la Coalition retour à l'expéditeur était représentée lors de cette rencontre internationale.

Ce prix souligne les efforts constants de la Coalition pour empêcher la mise en service de l'incinérateur de Bennett Environmental à Belledune, au Nouveau-Brunswick.

Le porte-parole de la Coalition Retour à l'expéditeur, Luc Potvin, se dit honoré que le travail du regroupement soit reconnu sur la scène internationale. Il mentionne que cette reconnaissance rejaille sur toute la population qui a massivement appuyé les démarches de la Coalition.

L'Alliance globale des alternatives à l'incinération est un regroupement qui se penche depuis longtemps sur les enjeux et les défis liés à l'élimination des déchets domestiques et toxiques. [CIEU-FM](#)

## **Pour éviter les chicanes de clocher**

La Fédération québécoise des municipalités réclame une politique d'occupation dynamique du territoire.

Cet organisme, qui regroupe 920 municipalités québécoises, souhaite que chacune des régions déterminent ses créneaux d'excellence. Le gouvernement s'en inspirerait ensuite pour mettre sur pied des mesures d'aide financière qui seraient propres à chacune d'elle.

La Fédération aimerait que Québec accentue le programme ACCORD, une démarche amorcée sous le gouvernement du Parti Québécois qui se base sur le concept de créneaux d'excellence adaptés à chacun des territoires.

L'organisme formule cette proposition dans le cadre des consultations en cours sur les mesures d'aides financières dédiées aux régions ressources.

Le président de la Fédération québécoise des municipalités, Bernard Généreux, croit que l'un des moyens pour favoriser le développement économique des régions est de mieux outiller les élus municipaux.

Selon la Fédération québécoise des municipalités, cette proposition aiderait à mettre un terme aux chicanes entre les représentants des régions rurales qui disent avoir

besoin de mesures d'aide au développement et ceux des régions centrales qui plaident la concurrence déloyale. **CIEU-FM**